

Procès-verbal du conseil municipal du 24 octobre 2025

Le vendredi 24 octobre 2025 à 19h30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de DENNY Eric.

Secrétaire de la séance : GUIOT Marie-Pierre

Présents : DENNY Eric, FONTINHA Daniel, GRAFF Aurélie, GUIOT Marie-Pierre, HEMERY Christelle, HEIDINGER Hervé, KELLE Michaël

Absents excusés : GUERIN Stéphane représenté par KELLE Michaël, LIGER Nicolas représenté par HEMERY Christelle

Absents non excusés : MAIRE Christophe, TONEGUTTI Reine, VALLET Grégoire, VENNEMANN Pascal

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la précédente réunion du Conseil Municipal
- Recrutement d'un agent technique pour accroissement temporaire d'activité
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal 2025
- Divers

Délibérations du conseil

2025_DE_33 Objet : Recrutement d'un agent technique pour accroissement temporaire d'activité

Vu le code général de la fonction publique, article L332-23 1° et 2°

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour compléter l'ouvrier communal pendant la période hivernale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** du recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 2 mois allant du 03/11/2025 au 31/12/2025 inclus ;
Cet agent assurera des fonctions d'agent technique pour une durée hebdomadaire de services de 17,5/35^{ème}.
La rémunération de l'agent sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.
- **Charge** Monsieur le Maire du recrutement de l'agent et de l'autoriser à ce titre à conclure le contrat d'engagement.

La présente décision concerne également le renouvellement éventuel de l'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Délibération : adoptée à l'unanimité

2025_DE_34 Objet : Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal 2025

Monsieur le Maire rappelle que l'impression du bulletin municipal 2023 et 2024 a pu être financée en grande partie grâce au soutien de nombreuses entreprises locales. Cette action a également permis à celles-ci de faire connaître leur activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **De renouveler** la mise en place des encarts publicitaires dans le bulletin municipal 2025
- **De maintenir** le tarif suivant : **45 € le huitième de page (H. 63mm x L 90mm)**
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches en ce sens.

Délibération : adoptée à l'unanimité

✓ **Travaux achevés :**

- Luminaires du city-stade
- Assainissement du logement Eschmann et de l'école
- Nouveau mobilier de la salle jaune et de la salle du conseil
- Nouvelles illuminations de Noël
- Réfection du chemin menant au kiné et d'une partie du chemin de la Veudjine

✓ **Manifestations à venir :**

- Vendredi 31/10 : Halloween organisé par la commune et les Bout'en train
- Samedi 20/12 : Marché de Noël de la commune : présence nécessaire pour le montage des chalets

✓ **Informations diverses :**

- Achat de la maison située 58, rue des Halles : Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que, suite à la délibération prise le 26/09/2025, un courrier a été transmis à Maître BOGELMANN. Ce dernier a répondu qu'il allait soumettre l'offre d'achat à 20 000 € au dirigeant social et qu'il reviendrait vers la mairie ensuite.
- Vente de la maison de Mme BUFFA à 132 000 € : il est proposé de visiter cette maison qui pourrait être intéressante car il s'agit d'un ancien commerce.
- Réunion du 13/10/2025 au sujet du presbytère de Réchicourt : un nouveau curé est arrivé récemment au sein de la paroisse mais le presbytère de Réchicourt (mis à disposition de l'ancien curé) nécessite d'importants travaux. Il convient donc de loger le curé dans un autre appartement de la commune de Réchicourt en attendant. Le loyer sera partagé entre les 7 communes concernées (Avricourt, Moussey, Saint-Georges, Ibigny, Richeval, Foulcrey et Réchicourt-le-Château). Pour Avricourt, le montant à verser mensuellement à Réchicourt sera d'environ 155 €. La délibération sera soumise au vote du conseil en décembre.
- La CCSMS organise une session sur la gestion de crises en novembre prochain (la date exacte n'est pas encore connue). Monsieur le Maire souhaite savoir si des membres du conseil sont intéressés. Daniel FONTINHA et Hervé HEIDINGER se portent volontaires (en fonction de la date).
- Gestion des chats errants de la commune : Face aux nombreuses sollicitations de certains habitants, il est envisagé de passer une convention avec l'association le Havre du chat vagabond pour la capture des chats errants et leur transport chez le vétérinaire pour stérilisation et identification.

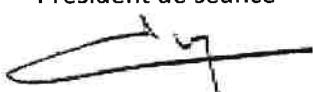
Pour exemple, la commune d'Harreberg a passé une convention avec cette association pour une durée d'1 an (renouvelable en fonction du bilan) pour un montant annuel de 1 000 € (révisable). Ce montant a été défini librement par le conseil municipal. L'intervention de l'association se fait uniquement à la demande de la commune et, dans la plupart des cas, les chats sont relâchés au même endroit après leur stérilisation et leur identification (faite au nom de l'association) ou mis à l'adoption.

La délibération sera soumise au conseil municipal lors de la prochaine réunion et la somme de 500 € est envisagée.

- Prochain et dernier conseil municipal de l'année : vendredi 05/12/2025
- Proposition de la famille de M. Paul JEANDEMANGE (décédé) qui souhaite céder gratuitement à la commune 2 terrains non constructibles situés route de Moussey (Section 06 parcelle n° 27 et section 01 parcelle n° 72). Après en avoir débattu, les membres du conseil souhaitent que la commune accepte cette proposition. Une délibération sera prise en ce sens lors de la prochaine réunion.
- Anniversaire de la doyenne, Madame GANIS (105 ans) : Aurélie GRAFF a pris contact avec son fils pour organiser un moment convivial en son honneur. Ce dernier a proposé que ce moment ait lieu au domicile de sa maman avec les membres du conseil.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée par Monsieur le Maire à 20h35

DENNY Eric
Président de séance



GUIOT Marie-Pierre
Secrétaire de séance

